

Procès verbal

Assemblée Générale

Samedi 9 Mars 2013

Parution de ce compte-rendu pour information des licenciés.

Devra être entériné par l'Assemblée Générale du Comité Départemental en 2014.

OUVERTURE de l'Assemblée Générale, à 9h25, par Agnès Gautherin, Présidente du Comité Départemental.

Présents :

les membres du Comité directeur sortants sauf Nicole et Jean-Claude DURAND (excusés)
le délégué Départemental de l'Yonne

PERSONNALITES PRESENTES

Monsieur Gérard MORETTI Président du Comité Départemental Sport Adapté 89 et représentant du CDOS 89

Monsieur André COUPLET Vice président national UFOLEP

Monsieur Lionel CHARLOT ancien délégué de l'Yonne et responsable de la Commission Nationale UFOLEP Foot

PERSONNALITES ABSENTES EXCUSEES

Monsieur Philippe MACHU Président du Comité National UFOLEP

Monsieur Guy FERREZ Maire d'Auxerre et Président de la Communauté de Communes

Monsieur Pascal LAGARDE Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, responsable pôle Jeunesse

Monsieur Yves BIRON Conseiller Municipal de la Ville d'Auxerre, chargé des Sports,

Madame Sylvie GIBIER Présidente USEP

Monsieur Bernard MILLET Président de Profession Sport Yonne

Monsieur Pascal BOURGEOIS Vice-Président du Conseil Général

Monsieur Philip LALA directeur des services des sports et de la jeunesse du Conseil Général

Monsieur Rémi STRASBERG Président du Comité Régional UFOLEP de Bourgogne
Monsieur Michel LEBLANC Président du CDOS
Madame Hélène VERY Présidente Ligue de l'Enseignement 89

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 09 mars 2012 est entériné à l'unanimité.

Nombre de licences 2011/20112= 3 609

A l'ouverture de l'Assemblée Générale, le nombre de licenciés représentés est de 962 pour 26 clubs présents dont 24 peuvent voter.

A / RAPPORT MORAL de la Présidente Agnès GAUTHERIN

A l'aube d'une nouvelle olympiade, il convient, bien sûr, de faire le bilan, mais aussi et surtout, de prévoir et de préparer l'avenir.

Il y a 4 ans, dans un contexte économique déjà difficile, l'UFOLEP de l'Yonne a redoublé d'efforts pour mettre le sport à la portée et au service du plus grand nombre. Les inégalités sociales et territoriales pèsent lourdement sur l'accessibilité de tous à des pratiques sportives de qualité et c'était notre devoir de mettre en œuvre et de faire vivre un projet sportif en étant à l'écoute des besoins, en accompagnant les initiatives, en diversifiant les pratiques, en coopérant avec les élus territoriaux.

Le projet du comité s'est organisé autour de la santé, de l'éducation, dans les quartiers urbains et dans les communes rurales.

A côté d'une pratique compétitive, il fallait développer une offre diversifiée en direction des publics sédentaires, des personnes souffrant de handicap, des jeunes en difficulté, pour une pratique de découverte, de plaisir, qui favorise l'échange.

Tout en maintenant des activités traditionnelles de qualité, l'UFOLEP de l'Yonne s'est tournée vers d'autres publics, en utilisant au mieux les compétences de ses bénévoles et de ses professionnels.

Faire évoluer une fédération sportive est un défi permanent et relève parfois de l'exploit. Cela suppose un travail d'équipe, écoute, compréhension, échanges, les débats, même s'ils ont été plutôt musclés parfois, ne sont pas restés infructueux.

Cela suppose aussi des inimitiés, des incompréhensions, mais engagés sur une route, nous ne pouvons renoncer, faire demi-tour dès qu'un obstacle se présente. Notre avenir est aussi à ce prix.

Ainsi certains esprits se sont-ils enflammés, à l'été 2012, au sujet du coût accru de la part assurance et des exigences supplémentaires concernant l'organisation des épreuves. Dans ces moments difficiles, le comité de l'Yonne a mis tout en œuvre pour aider les clubs afin que leurs organisations perdurent dans les meilleures conditions possible. Il nous a semblé indispensable de renforcer nos valeurs, notamment la solidarité, et de mettre en place un système, sans doute imparfait, mais visant à diminuer les contraintes subies par les clubs. Comme il est important de garantir au mieux tous les risques, nous pensons qu'il est primordial aussi de ne pas fragiliser l'activité par une attitude de « chacun pour soi », mais au contraire de faire évoluer la situation grâce à des efforts partagés, des responsabilités collectives et une mutualisation au service de tous. Tout le travail effectué par les clubs et les commissions techniques depuis des années, pour structurer au mieux ces activités, ne doit pas être réduit à néant par des questions d'assurance. Les activités cyclistes et les sports mécaniques ont été fragilisés par ces mesures, mais il faut nous battre, ensemble, pour dépasser cette situation.

Ce bilan nous donne de nombreuses raisons d'agir pour l'olympiade à venir :

- Confirmer notre volonté de développer l'accessibilité de tous les publics à des pratiques sportives adaptées.
- Renforcer la qualité de l'animation sportive avec le soutien des commissions techniques en lien avec les politiques éducatives et sportives territoriales.
- S'efforcer de mobiliser le plus grand nombre, pour construire de façon plus solidaire.
- Investir dans les projets de nos associations, en multipliant les actions, pour participer au bien être actif de tous.

Pour mener à bien un projet, il faut des acteurs. Des bénévoles, bien sûr, et des salariés, tous compétents, investis, militants, cherchant sans cesse à conjuguer développement et équilibre budgétaire. Pour remplir cette mission, nous pouvons aussi compter sur le soutien de nos partenaires, qu'ils soient de « la maison », Ligue de l'Enseignement, USEP, Comité régional et Comité national, ou qu'ils soient des « voisins », CDSA, CDOS, collectivités territoriales, organismes sociaux, DDCSPP...

L'accueil de jeunes volontaires en service civique, le dispositif des emplois d'avenir, sont autant de moyens pour aller de l'avant, pour être acteur d'un sport éducatif et social, acteur de l'économie locale, pour promouvoir le sport comme un outil du « mieux vivre ensemble », dans la réalité des ressources et des besoins des publics et des territoires.

Alors quelles perspectives pour 2013/2017 ?

Le comité directeur actuel a déterminé les grandes orientations de son développement pour les 4 ans à venir, vous allez désigner la nouvelle équipe dirigeante qui les pilotera (ou pas ...).

Je souhaite, quoiqu'il arrive, que cela se fasse dans un dialogue constant avec les associations afin de les accompagner au mieux dans la gestion des activités, dans la prise de responsabilités, dans les partenariats locaux, dans la formation des animateurs et des officiels, dans le soutien de leurs projets.

Sachons mobiliser nos compétences et nos moyens de façon dynamique et solidaire, pour que nos pratiques sportives contribuent à l'épanouissement de sportifs citoyens.

Approuvé à l'unanimité.

B / RAPPORT D'ACTIVITE présenté (sous forme vidéo) par Charly GONZALEZ

Pour l'année 2011/2012, la baisse des licences est de 138 (féminines et jeunes) et 4 clubs. 82% des licenciés sont des masculins. Sur les 3609 licences, 3078 sont pour les adultes, 295 pour les jeunes et 236 pour les enfants.

L'activité Foot à 7 représente 33% des licenciés, le Cyclotourisme 11%, le VTT 8%, le cycloport 9%, la moto 11%, le tennis de table 10%, l'APE 7%, le billard 1% et l'Ecole de Sport 3%.

Il y a 7 Commissions Techniques Départementales (CTD) dans l'Yonne:

- Billard
- Cycloport
- Cyclotourisme
- Football
- Motocross
- Tennis de table
- VTT

Les manifestations organisées en plus de celles des CTD sont :

- Le championnat National « A » UFOLEP de Tennis de tables à Paron.
- 3 rencontres Interrégionales Protection Judicaire de la Jeunesse (PJJ).
- 9 journées Sport Adapté / UFOLEP en partenariat avec le CDSA 89 avec la participation de 7 IME.
- 3 randonnées caritatives (Le Secours Populaire, les Paralysés de France, le Téléthon)
- Le Raid Armançon
- 2 tournois de Foot en salle à Pont sur Yonne et Auxerre.
- Ativ'santé à Migennes avec la participation de 8 personnes.
- Journée Sport Nature à Quenne.

Communication :

Pour la communication des manifestations UFOLEP, 3 flammes, 1 Ben Flag et des banderoles ont été achetés en 2011/2012 et peuvent être empruntés par les associations.

Formation :

7 Formations régionales ont été organisées (tronc commun, APE, Aéromodélisme(2), juges à l'arrivée pour les cyclistes, arbitres de foot (2) et commissaire motos).

Appel à projet :

3 sur les 7 ont été retenus (la POM, les 20 ans de la section APE du CSP CHARMOY, l'Ecole de tennis de table de TOUCY).

Pour 2013, les dossiers sont à télécharger sur le site et à renvoyer 2 mois avant le projet.

Partenaires :

Le conseil Général pour les prêts des véhicules, de la salle de conférence pour l'AG, aides au fonctionnement du Comité, les Contrats d'objectif et l'emploi tremplin.

Le conseil régional pour l'aide pour l'emploi tremplin et le National Tennis de Table.

DDCSPP pour les dossiers CNDS (formation, pratique féminine, les journées Sport adapté et le National Tennis de Table).

CDOS pour le prêt des salles de réunion pour le comité départemental.

Le Crédit Mutuel pour la communication (Sites internet et calendriers Activités Cyclistes et Foot).

La ville d'Auxerre pour le prêt de ses installations sportives.

Sport com pour les récompenses et le matériel.

L'Yonne Républicaine pour la publication des résultats et articles UFOLEP le mercredi (merci d'envoyer les résultats et les articles à l'UFOLEP avant le mardi matin).

C / COMPTABILITE présenté par Fatima BOUGHRARA et Charly GONZALEZ

William BOURIQUET (trésorier) remercie Fatima, Charly et tous les membres de la commission financière pour leur implication et il remercie aussi les commissions pour avoir respecter leurs prévisions.

Budget :

Charges = 146 715,18€

Produits = 156 525,08€

Soit un excédent de 9 809,90€

COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'EXERCICE 2012

Présenté par Fatima BOUGHRARA

Le Compte de Résultat :

La situation annuelle de l'UOFLEP nous fait apparaitre des charges d'un montant global de 146715 euros contre 119 721 en 2011 et des produits d'un montant de 156 525 euros contre 144 952 en 2011.

Ce qui laisse apparaître un résultat positif d'un montant de **9809 euros** pour 2012 contre 25225 euros pour 2011 soit une diminution de 39%. L'ensemble de nos charges n'ont pas beaucoup varié.

VIE STATUTAIRE :

Le plus gros chapitre correspond au salaire des deux salariés (le Délégué et la Secrétaire). La part départementale des cotisations licences et associations nous permet à peine à faire face à cette charge salariale et aux autres dépenses de gestions courantes, compte tenu de la baisse régulière du nombre de nos licences sachant que le nombre des associations reste stable. On a comptabilisé 43059 euros pour 2011/2012 pour 48002 euros pour 2010/2011 pour les licences.

Les nouvelles activités que nous avons pu développer par la mise à disposition de Charly au sein de nos associations nous ont permis d'augmenter nos produits d'un montant total de 7066 euros et une aide pour emploi tremplin de Charly du Conseil général et Régional.

VIE SPORTIVE :

Le chapitre achat de matériel est le plus élevé suite à l'acquisition de divers matériel sportif afin de nous permettre de développer nos activités comme les bâtons de marche nordique, le disc golf, speedminton, les plaques VTT, les séparations Tennis de table, etc.

COMMUNICATION :

La réalisation des deux calendriers foot et cyclos est le plus élevé des chapitres, sachant qu'il a eu 3710 euros suite au PUB et 1000 euros du Crédit Mutuel. L'achat des gobelets au logo ufolep pour 630 euros, l'autocollant du véhicule de l'UFOLEP pour 95 euros et 235 euros pour l'hébergement du site.

FORMATION :

Il a été réalisé plusieurs formations (juge à l'arrivée, arbitre, tronc commun, capacité moto, cartoexplorer, aéromodélisme) pour lesquelles il y a eu des frais d'inscription, des frais de repas et de maintenance, pour un montant total de 3387 euros.

MANIFESTATIONS :

Le chapitre des achats matériels pour cession (achat divers pour buvette) et le chapitre Récompense pour un montant respectivement de 7202 et 9622 euros sont élevés suite à l'organisation du National Tennis de Table.

Diverses journées telles que les journées caritatives comme le téléthon, le secours populaire et le handicapé de France.

Le BILAN

Le bénéfice de l'exercice 2011, d'un montant de 25 225.76 euros a été reporté au compte report à nouveau.

L'actif de notre bilan montre un total d'immobilisation de 14 839.13 euros sachant que le poste matériel de transport fut augmenté de 14740 suite à l'achat du véhicule et nous avons pu amortir la somme de 3766 euros pour l'ensemble nos biens.

Nous ne prévoyons pas de nouveaux investissements dans l'immédiat et notre situation de trésorerie reste satisfaisante d'un montant de 453 191.49 euros.

Nos créances sont de 6270.84 euros dont 1025.46 euros de charges constatées d'avance.

Le passif laisse apparaître un report à nouveaux de 287001.68 euros, des dettes suite au reversement des cotisations des licences d'un montant de 137 437.12 euros et des dettes sociales d'un montant de 14 686.63 euros.

Les charges diverses sont d'un montant de 35 176.02 euros dont 29 032.53 euros de produits constatés d'avance.

Le montant total du bilan s'élève à 474 301.46 euros est équilibré.

Il est certes agréable d'avoir un résultat positif d'une gestion saine et qui laisse apparaître une bonne santé de notre fédération, mais pour laquelle il faut rester vigilant afin de perdurer et nous permettre de continuer de vous proposer vos activités dans cette autre idée du sport. Et pour mieux avancer ensemble.

Je vous remercie de votre attention.

Approuvé à l'unanimité.

Lecture par Agnès GAUTHERIN du rapport de la vérificatrice aux comptes Karine HENNARD

RAPPORT DU CONTROLEUR FINANCIER

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association UFOLEP pour l'exercice civil du 01/01/2012 au 31/12/2012 et conformément à la mission confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué les diligences et sondages nécessaires au contrôle des comptes.

A l'issue de nos travaux, et sur la base des documents présentés, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-après se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	474 301
- Cotisations pour la période	46 096
- Résultat net comptable	9 809

Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

La méthode utilisée pour les amortissements est le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Fait à Auxerre, le 8 mars 2013,
Le contrôleur financier
Karine HENNARD

D / BUDGET PREVISIONNEL par Charly GONZALEZ

Il a été planifié avec une forte baisse des licences (-10 milles €)

Agnès GAUTHERIN remercie Charly, Fatima et tous les membres de la commission des finances pour leur sérieux, leur investissement et leur travail car tous les postes ont été revus. Le budget reste fragile par la perte de licences et pour pouvoir garder les 2 salariés.

Approuvé à l'unanimité.

E / TARIF STATUTAIRE (part départemental) par Charly GONZALEZ

Pour satisfaire aux statuts nationaux, la part départementale doit être identique par catégorie (adultes, jeunes, enfants).

Adultes = 14€

Jeunes et enfants = 6€

Affiliation = 20,95€ (pas de changement).

Approuvé à l'unanimité.

F / ELECTIONS du Comité directeur et Président :

Il y a 2 collèges : un féminin (5 candidates pour 4 postes) et un collège masculin (11 candidats pour 22 postes). La répartition des postes se fait selon la proportionnalité des femmes et des hommes dans les activités du département.

Serge LE DOUSSAL (président du CO de « La Franck PINEAU ») demande que cette proportionnalité soit modifiée. Et il trouve anormale qu'une section soit majoritaire alors que d'autres ne sont pas représentés.

Présentations des candidats :

Christian CHAPOTIN

Thierry GILBERT

Christian GUILLAUD

Sylvain LEMEE

Jean-Baptiste PEYRAUD

Maurice PONCE

Raymond THILLOU

Daniel TRUCHY

Daniel VALLEE

José VIE

Michel VIGNOLES

Martine AUDIBERT

Agnès GAUTHERIN

Marie-Claude MOREAU

Céline PARIGOT

Françoise TISSERAND

Candidatures pour les commissions transversales à faire parvenir à l'UFOLEP. Il n'y a pas besoin d'être au comité directeur pour en faire partie, il suffit d'être licencié.

Résultats élection : 962 voix. Majorité à 482 voix

Christian CHAPOTIN	932 élu	Martine AUDIBERT	392 non élue
Thierry GILBERT	948 élu	Agnès GAUTHERIN	955 réélue
Christian GUILLAUD	948 réélu	Marie-Claude MOREAU	941 réélue
Sylvain LEMEE	962 élu	Céline PARIGOT	652 réélue
Jean-Baptiste PEYRAUD	946 réélu	Françoise TISSERAND	867 réélue
Maurice PONCE	962 réélu		
Raymond THILLOU	962 réélu		
Daniel TRUCHY	946 réélu		
Daniel VALLEE	722 réélu		
José VIE	948 réélu		
Michel VIGNOLES	962 réélu		

Le comité propose Agnès GAUTHERIN comme présidente.

Vote à bulletins secrets : élu à l'unanimité des 907 voix.

G / Mandatés à l'AG UFOLEP Nationale du Grau du roi (du 19 au 21 avril 2013):

L'assemblée générale a élu à l'unanimité :

- Mme GAUTHERIN Agnès
- Mr VIE José (Suppléant désigné)

H / Mandatés à l'AG UFOLEP Régionale à Autun (le 29 mars 2013):

L'assemblée générale a élu à l'unanimité :

- Mme MOREAU Marie Claude

I / INTERVENTIONS :

- Michel GUYOUX (secrétaire UCGA) : Pris en otage entre UFOLEP et APAC au sujet de l'augmentation des tarifs de l'APAC. Cout supplémentaire pour les licenciés. De plus en plus de non licenciés s'inscrivent dans les sorties organisées par les clubs. Pourquoi ne pas choisir un autre assureur.

La présidente explique que durant tout l'été et suite aux demandes de l'UFOLEP, l'APAC a changé ses tarifs. Attention en comparant les tarifs avec d'autre assureur, certain ne sont pas accrédités et il faut bien comparer les conditions.

Le délégué explique qu'un fond de solidarité a été mis en place pour certaines sections dans l'Yonne.

- Michèle GUYOT : La « Ronde de Vézelay » a peur de la baisse des effectifs car le prix des licences a doublé.
- Dominique THIERY (Président du vélo Massif MORVAN) : le club organise 2 manifestations de 500 personnes avec 50% de VTT et il faut compter maintenant en plus les bénévoles pour le paiement de l'assurance.

J / PRESENTATION de l'association Pays d'Ôthe Multisport (POM) :

Association multisport pour les jeunes et les adultes.

LA P.O.M est une association dont le but est de faire découvrir un maximum d'activités à ses adhérents, sans objectif de compétition, mais avec le souci d'apporter à chacun du bien-être à travers des activités diverses et variées. C'est un lieu de découverte et d'initiation sportive. L'Encadrement est effectué par des éducateurs diplômés, une salariée à mi-temps, des éducateurs de Profession Sport Yonne et des bénévoles.

La P.O.M est composée de différentes sections qui sont :

La Section baby pour les 3/5ans,

La Section Ecole Multisports pour les 6/12 ans,

La Section Ados pour les 12/16 ans,

Et la Section Adultes pour les 16 et plus...

Adhésion de 10€ plus cotisation en fonction de l'activité

K / PRESENTATION WEB-AFFILIGUE :

Outil pour les associations qui permet de gérer les demandes de licences informatiquement et d'aider les responsables à la gestion de leur association.

Pour plus d'informations contacter l'UFOLEP Yonne

L / INTERVENTION des personnalités :

Gérard MORETTI (président Départementale du Sport Adapté), dans l'Yonne le respect des champs d'action permet le travail en partenariat au lieu de la concurrence. Il souhaite poursuivre dans le même esprit les journées « Sport adaptées ». Merci à Charly et Alex pour leur bonne ambiance et leur sérieux. Les jeunes des IME sont dans l'attente de ces journées et il souhaite élargir cette aide avec le cross APS régionale qui aura lieu à Auxerre en octobre.

Pour le CDOS, Patrice HENNEQUIN le nouveau président élu transmet ses amicales pensées et souhaite continuer à travailler avec l'UFOLEP

André COUPLET (vice-président UFOLEP Nationale), remercie le comité de l'avoir invité. Il connaît bien l'Yonne grâce au foot et a toujours plaisir à y venir car les valeurs de l'UFOLEP y sont appliquées. La fédération n'a jamais cessé d'évoluer depuis sa création. Il y a quelques décennies, il n'était pas envisageable de pratiquer un sport en dehors de sa

fédération mais l'UFOLEP a réussi à créer des activités compétitives. L'UFOLEP essaye de conforter ses activités existantes et de fédérer les personnes qui pratiquent en dehors des clubs et ceux qui ne pratiquent pas (seniors). A l'AG Nationale sera proposé différentes adhésions (Pôle sport et éducation, Sport et Société). Ces orientations vous seront données par ce nouveau comité directeur. L'UFOLEP doit se différencier des autres fédérations par ses associations.

M / Récompenses :

Médailles de bronze (5 ans) :

BARONNAT Michel (AS Tonnerre), KRIKKE Jean-Pierre (Ancy le franc), COTTE Joël (Billard Club Briennais), GUYOT Christophe (Auxerre United), PONCE Maurice (Perseverante Pontoise), THILLOU Raymond (Noé), VERRIERE Christiane (CSP Charmoy), BILLARD André (Villeneuve sur Yonne)

Médailles d'argent (10 ans) :

DUFOUR Daniel (VCIcaunais)

Médailles d'or (17 ans) :

MILLEREAU Daniel (CSP Charmoy), GUILLAUD Christian (Charbuy) et FERTIN Daniel (Mailly la ville)

Récompenses honorifiques aux personnes qui quittent le comité :

William BOURIQUET, Nicole et Jean-Claude DURAND, Louise CHARUE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

La présidente du comité
Agnès GAUTHERIN